



Procès verbal

Bureau Directeur Téléphonique du 29 mai 2009

Présents : BECCIA Evelyne, BETTENFELD Jacques, DEMETZ Jean-Paul, JOURDAN Alain, KOUBI Alain.

Assistent : VILLEPREUX Brigitte, BANA Philippe, SEREX Francis.

Excusés : COSTANTINI Daniel, FEUILLAN Jean-Pierre, LABEGORRE Sophie, SAURINA Patricia, SCARSI Claude.

Sous la présidence de DELPLANQUE Joël.

La séance est ouverte à 12 h à partir du siège de la FFHB.

Les PV du Bureau Directeur des 15 et du 22 mai 2009 sont validés.

1. Suite aux réunions avec les clubs de D2 masculine et au regard de la position de la LNH, Jean Paul DEMETZ expose les problématiques liées au projet d'intégration de la D2 à la LNH en septembre 2010. Il présente les avantages et les inconvénients identifiés d'une telle intégration à ce stade de la réflexion. Il s'agit à la fois de répondre aux souhaits exprimés par la LNH pour éclairer les intérêts présentés par cette intégration, de répondre aux nombreuses questions qui doivent encore être abordées pour cerner l'ensemble des enjeux liés à une éventuelle intégration et satisfaire les attentes des clubs de D2M.

En tout état de cause, il est d'ores et déjà rappelé que le périmètre de l'agrément des centres de formation de clubs professionnels n'évoluera pas au-delà de la D1M, même dans l'hypothèse d'une intégration de la D2M à la LNH.

D'une manière générale, prudence et progressivité semblent nécessaires sur ce dossier. Aussi, le Bureau Directeur donne mandat à Jean-Claude DEMETZ pour mener une étude plus détaillée de ce dossier avec avis à recueillir auprès du Bureau Directeur avant le 31 décembre 2009.

2. Le Bureau Directeur se félicite et remercie Marie Christine BIOJOUT qui a accepté de prendre la Présidence de la Ligue d'Aquitaine.

3. La FFHB a reçu l'engagement du club et de la Ligue Corse au sujet de l'accession en Nationale 3 féminine. Conformément à sa position prise le 22 mai 2009, le Bureau directeur donne donc mandat à la COC pour répondre favorablement à cette demande.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13 h 05.

Joël DELPLANQUE
Président

Alain JOURDAN
Secrétaire général